

FÉDÉRATION FRANÇAISE SPORTIVE DE TWIRLING BATON

Délégation de Pouvoirs accordée par Arrêté Ministériel du 31 décembre 1985
Membre du Comité National Olympique et Sportif Français

3 place de la Mairie, 86240 ITEUIL
Tél. 0805 690 382 accueil@ffsb.fr



Iteuil, le 17 janvier 2019

Aux
Présidents de Clubs pratique FFTB,
Présidents de CD, CID ou Ligue,
Juges et Présidents de Jury,
Membres du Comité Directeur,

Objet : Quotas de sélection 2019

Mesdames, Messieurs,

Les quotas de sélections sont fixés chaque année par le Comité Directeur Fédéral, sur proposition de la Commission Sportive de pratique FFTB avant les premières compétitions et après clôture des inscriptions, en fonction de celles-ci et de la possibilité de constitution des tables de jurys.

Cependant compte tenu des délais, il n'a pas été possible à la Commission Sportive de pratique FFTB de faire une proposition au CODIR pour les sélections des départements aux sélectifs pré-régionaux.

Il n'y aura donc pas de sélections des départements aux sélectifs pré-régionaux.

Pour les filières N1 Elite, N1 et N2, un niveau technique minimum et progressif est défini pour être sélectionnable au tour de compétition suivant. Ce niveau technique minimum doit être fixé par la Commission Sportive de pratique FFTB chaque année, avant le début des compétitions, pour chaque tour de compétition et annexé au règlement sportif.

Je vous informe que la Commission Sportive de pratique FFTB a décidé de maintenir la suppression, pour cette saison, des niveaux techniques minimums pour toutes les filières et pour tous les tours de compétitions.

Ceci permettra à tous les athlètes d'effectuer au moins deux compétitions.





FÉDÉRATION FRANÇAISE SPORTIVE DE TWIRLING BATON

Délégation de Pouvoirs accordée par Arrêté Ministériel du 31 décembre 1985
Membre du Comité National Olympique et Sportif Français

3 place de la Mairie, 86240 ITEUIL
Tél. 0805 690 382 accueil@ffstb.fr

Pour information, 375 clubs (376 en 2018 et 365 en 2017) participeront cette saison aux compétitions de pratique FFTB.

Le nombre de licences championnat est de 8411 pour 8228 en 2018, soit une augmentation de 2,2%.

Je vous souhaite une très bonne saison sportive.

Bien cordialement à vous.

Jean Patrick ROUSSET
Président de la FFSTB

